

Québec, le 23 septembre 2003

À l'attention des développeurs de logiciels de facturation – Application médecine

Identification du médecin de famille

Comme nous l'avons mentionné dans notre info-technique du 29 août 2003, il vous a été demandé de développer un nouveau processus qui permettra l'identification de la clientèle vulnérable et du médecin de famille qui y est lié. Ce processus permettra de recevoir désormais des demandes d'inscription par le biais de la facturation informatisée, et ce, en utilisant la même structure de fichier (services médicaux). Nous sommes présentement à l'étape de mise en place du processus et nous prévoyons vous rendre disponible l'environnement des essais d'accréditation dès le **1^{er} octobre 2003**. La date d'implantation de notre processus est fixée au **15 octobre 2003**.

Les agences de facturation ainsi que les professionnels ont été informés de ce nouveau processus par le biais du [communiqué n° 073 / 2003-09-18](#), via Internet seulement. La version papier sera disponible vers le 26 septembre 2003 pour ceux qui ne sont pas inscrits au service en ligne. Dans ce même communiqué, ils ont été informés de l'abolition de l'inscription à la Régie via l'envoi par courrier ou par télécopieur du formulaire n° 3889 ou n° 3901 papier. Les professionnels, s'ils utilisent le nouveau processus, doivent retenir jusqu'au 15 octobre 2003 leur inscription ainsi que la facturation des forfaits de responsabilité liés à ces inscriptions.

Des fichiers valideurs seront produits prochainement et contiendront les nouveaux codes d'acte réservés à l'inscription de la clientèle vulnérable et des patients de 0 à 5 ans.

Vous trouverez en annexe les mises à jour du « [Manuel de facturation informatisée](#) ». Des validations supplémentaires ont été ajoutées dans les pages W-20 à W-22 de la section « W – Demandes de paiement ». Ces validations ont nécessité de nouveaux messages que l'on retrouve dans les pages Y-5 et Y-6 de la section « Y-Messages et rapports d'erreurs ».

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer au numéro (418) 682-5127 avec M. Roger Gagnon (poste 4626).

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle